

RÉUNION DE QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL



22 SEPTEMBRE
2022

LE QUARTIER SAINT-VINCENT-DE-PAUL : SES PARTICULARITÉS



Le quartier Saint-Vincent-de-Paul a bien évolué au cours du siècle dernier. Quartier historique, il s'est fortement urbanisé à partir des années 1950, avant de bénéficier d'opérations de renouvellement urbain. La Ville continue d'améliorer le cadre de vie, au travers de différents projets réalisés en concertation avec les habitants.

Son histoire...

Jusqu'aux années 1930, le secteur comprend uniquement des moulins et quelques industries, qui utilisent le cours du Logelbach. Les premières constructions n'apparaissent qu'à partir des années 1920. Le quartier s'étoffe dans les années 1950, avec la construction de la cité Florimont (1956-1958), la cité Bel'Air (1960-1961) ou la cité Sigolsheim (1957-1959). Des équipements et services publics s'implantent ensuite rapidement, comme l'école Sébastien Brant. Un tissu pavillonnaire vient combler les espaces libres. Dès la fin des années 1980, la cité Florimont fait l'objet d'une réhabilitation de grande ampleur. Quant à la cité Bel'Air, elle est démolie progressivement entre 2010 et 2016.

Un quartier en pleine métamorphose

Dans la continuité des investissements réalisés dans le quartier Europe-Schweitzer, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui a débuté en 2017 permettra une requalification importante du quartier.

D'ici à 2025, la Ville et le bailleur social Pôle Habitat investiront pour le quotidien des habitants. De nombreuses opérations d'envergure permettront d'améliorer l'habitat, mais aussi de renforcer les équipements publics. Le programme prévoit notamment la restructuration des centres socioculturels et la construction d'un nouveau gymnase. Des projets d'amélioration des espaces publics sont aussi prévus, dont le réaménagement du square des vignes.

En parallèle, le promoteur Cogedim a lancé une opération de construction de 30 maisons individuelles et 82 appartements, rue des mésanges.

Ce programme est soutenu par l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (Anru). La Ville a obtenu, en 2021, une subvention complémentaire de 1,1 million d'euros qui vient s'ajouter aux 4 millions d'euros déjà accordés par l'Anru.



Le renouvellement urbain se fait en concertation avec les habitants

DANS CE QUARTIER, VOUS TROUVEREZ...

Le centre Florimont et le Pacific, en cours de rénovation

Structure de proximité, le centre socioculturel fait vivre la ville grâce aux nombreuses activités qu'il propose. Dans la rue des marguerites, le centre Florimont, une de ses antennes, va bénéficier à partir de cette année de travaux de rénovation et de réaménagement. Le local pour les jeunes, le Pacific, est situé rue de Riquewihr. Il est en cours d'extension et de rénovation.

La bibliothèque Bel' Flore

Dans cette bibliothèque, vous pouvez emprunter ou consulter sur place plus de 7 000 documents, pour les enfants, les adolescents et les adultes. Elle propose aussi un espace pour les tout-petits, un espace multimédia, un espace de presse et de lecture, ainsi qu'une nouvelle salle d'animation.



Cathy et Geneviève font partie de l'équipe de la bibliothèque Bel'Flore.



1 rue de Riquewihr, tél. 03 89 79 28 60
+ D'infos bibliotheque.colmar.fr

Des institutions pour les plus fragiles

Le quartier accueille plusieurs établissements qui prennent soin des personnes fragiles, comme le Centre pour personnes âgées (CPA), qui regroupe la filière gériatrique des Hôpitaux civils de Colmar. Il abrite, notamment, un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Le Centre départemental de repos et de soins (CDRS), est aussi situé aux abords du quartier. Cet établissement de santé accueille des personnes âgées ou en situation de handicap.



La cantine Bel’Air

Bâtiment de plain-pied de près de 600 m², la cantine Bel’Air est dotée de 100 places en élémentaire et 60 en maternelle. Mise en service début 2020, elle accueille les élèves des écoles Brant, Lilas, Muguets et Pasteur.

L’Asti, une association de proximité

Basée à la maison des associations, l’Association de soutien à tous les immigrés (ASTI) mène de multiples missions solidaires et de proximité dans le quartier : soutien scolaire, accompagnement social, cours de français, ou même des séances de gym douce.

En période scolaire, elle accueille les écoliers des écoles élémentaires et les collégiens plusieurs soirs par semaines, dans ses locaux rue d’Ammerschwihr. Elle propose une aide méthodologique en se basant sur les devoirs, des jeux éducatifs, des animations, etc.



Tout pour accueillir les plus petits

Un pôle petite enfance se trouve également dans le quartier. La structure multi-accueil *Les p’tits aviateurs*, rue de Riquewihr, accueille jusqu’à 28 jeunes enfants. À la même adresse, le Relais d’assistants maternels (RAM) est installé. Les assistants maternels agréés conseillent les habitants sur les modes de garde des enfants. C’est aussi un espace où les professionnels échangent et se rencontrent.



2 rue de Riquewihr, tél. 03 89 79 29 02



DES TRAVAUX POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

En 2020 et 2021, d'importants investissements ont été réalisés dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, dans différents domaines: petite enfance, voirie, bibliothèque...

Voici les principales opérations des deux années précédentes.

Les écoles chouchoutées

La rénovation de **l'école élémentaire Sébastien Brant** fait partie des chantiers phares de 2020. Plus de 2 millions d'euros ont été consacrés à ces travaux de rénovation et d'isolation thermique, qui comprenaient notamment l'isolation des murs, la pose de faux-plafonds et de nouvelles fenêtres, mais aussi des opérations de menuiserie et de couverture.

En 2020 aussi, 26 400 € ont été alloués **aux écoles maternelles Sébastien Brant et des Lilas**, pour différents chantiers d'entretien et d'amélioration.



En 2021, ces trois écoles ont bénéficié de 634 300 €.



La bibliothèque Bel'Flore étendue et renforcée

En 2020, la bibliothèque a bénéficié de travaux d'extension et d'aménagement. Une borne de prêts et de retours a également été acquise. L'année dernière, les travaux se sont poursuivis. Un ravalement de façade a été effectué, tandis que du matériel multimédia et du mobilier ont été achetés.

Total : 305 800 €.



Petite enfance

En 2020 et 2021, 59 600 € ont été consacrés à la structure multi-accueil **Les p'tits aviateurs et au Relais d'assistants maternels**, pour des travaux d'entretien et d'amélioration.

Voirie

En 2020 et 2021, **rue du Logelbach**, des travaux sur les passages piétons ont été réalisés, notamment pour leur mise en accessibilité.
Total : 32 500 €.



Électricité, gaz, eau et fibre optique

En 2020, un poste électrique a été rénové **rue de Beblenheim**. Le réseau électrique a été renforcé et un poste installé.
Total : 162 800 €.

D'importants chantiers ont aussi eu lieu en 2021. Le réseau local d'électricité a été renforcé **rue du Logelbach**, tandis que les branchements ont été repris et les raccordements aériens supprimés.
Total : 222 100 €.

En 2020, **rue de Beblenheim**, 27 600 € ont été consacrés au raccordement de collectifs à la fibre optique.

En 2021, **route d'Ingersheim**, le réseau de gaz a été étendu, tandis que le réseau d'eau et les branchements ont été renouvelés.
Total : 40 600 €.

Éclairage public



En 2020, un vidéoprojecteur a été installé pour des animations lumineuses sur **l'église Saint-Vincent-de-Paul, rue de Riquewihr**, pour plus de 23 700 €.

En 2021, la mise en place de l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit a coûté 18 500 €.

Cultes

Des subventions pour des travaux d'entretien et d'amélioration ont été versées au **presbytère Saint-Vincent, à l'association Culture et Loisirs Saint-Vincent et au Conseil de fabrique**, pour un montant de 15 700 €.

L'année dernière, des subventions ont été attribuées au **presbytère et à l'association Culture et Loisirs Saint-Vincent**, pour des travaux du même ordre, pour un total de 32 800 €.



En 2020, 426 100 € ont été consacrés au soutien à la démolition de logements et à la construction de logements sociaux par Pôle habitat. En 2021, ce chiffre s'élève à 207 000 €.

15 C'est le nombre de conteneurs enterrés qui ont été installés pour des immeubles situés route d'Ingersheim, en 2021. Total : 90 000 €, en cofinancement avec Pôle habitat.

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Éric Straumann
Maire de Colmar
Président de Colmar Agglomération



Odile Uhlich-Mallet
1^{re} Adjointe au Maire de Colmar
En charge de l'urbanisme, de l'équité territoriale et de la transition énergétique



Pascal Sala
En charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public



Sybille Berthet
En charge de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation



Christian Meistermann
En charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels



Nathalie Prunier
En charge de la solidarité, des personnes âgées et du handicap



Michel Spitz
En charge de la culture, des arts et du patrimoine



Nadia Hoog
En charge de l'attractivité, du tourisme, du marketing territorial et de l'innovation

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE



Olivier Zinck

En charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques



Michèle Sengelen-Chiodetti

En charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales



Barbaros Mutlu

En charge des sports et des loisirs



Emmanuella Rossi

En charge de la sécurité et de la médiation



Frédéric Hilbert

En charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo



Alain Ramdani

En charge de la politique de la Ville

INFORMATIONS PRATIQUES



Mairie de Colmar

Tél. 03 89 20 68 68

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)

Antenne Ouest (annexe)

Tél. 03 89 79 51 93

Ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

LES NUMÉROS UTILES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15



*De nombreuses démarches administratives sont réalisables en ligne par les usagers : des démarches simples et rapides, qui évitent les temps d'attente à la mairie !
L'ensemble de ces démarches peuvent bien sûr être effectuées directement à la mairie.*

Attention, les délais de fabrication peuvent s'allonger suivant les périodes de l'année. Comptez quatre à six semaines de délai minimum.

Pour une carte nationale d'identité ou un passeport, effectuez une pré-demande en ligne sur **passeport.ants.gouv.fr/** puis prenez rendez-vous sur **colmar.fr**



Cette inscription est nécessaire pour faire valoir son droit de vote.

Inscrivez-vous en ligne, grâce au téléservice disponible sur **colmar.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

Demandes d'actes de naissance, de mariage ou de décès, effectuez directement votre demande en ligne, rendez-vous sur **colmar.fr**

Tout jeune français a l'obligation de se faire recenser dès ses 16 ans.
N'oubliez pas cette démarche et rendez-vous sur **colmar.fr**

Saisissez directement les informations pour votre pré-demande de PACS sur **colmar.fr**

L'antenne Ouest

Retrouvez l'antenne Ouest de la mairie dans le quartier Europe, pour demander des renseignements ou effectuer diverses démarches administratives, comme des demandes d'actes d'état civil (naissances, décès, mariages), des inscriptions sur les listes électorales, ou en école maternelle (durant la période officielle).

Vous pouvez également déposer votre demande de carte d'identité ou de passeport à l'antenne Ouest. Ce service fonctionne uniquement sur rendez-vous. **Attention, la remise des titres d'identité s'effectue exclusivement en mairie.**



5a rue de Zurich
Antenne ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 03 89 79 51 93



Espace France services

L'espace France services permet aux habitants d'avoir accès à des services publics de proximité. Mis en place par l'État, ce dispositif est porté à Colmar par l'association Face Alsace. Deux bornes informatiques et deux bureaux de confidentialité sont à votre disposition. Vous trouverez des informations ou encore un accompagnement dans vos démarches administratives. Les structures partenaires tiennent aussi des permanences, notamment la CAF, l'Assurance maladie, l'Assurance retraite ou les Finances publiques.



5 rue de Zurich
Du mardi au samedi de 8h30 à 12h
et sur rendez-vous du mardi au vendredi
de 13h30 à 17h.

Ramassage des ordures ménagères et biodéchets

Le service gestion des déchets de Colmar Agglomération assure l'enlèvement des ordures ménagères et des biodéchets à Colmar. Les collectes sont effectuées le matin à partir de 5h40. Les bacs doivent être sortis la veille à partir de 20h et rentrés après le passage du véhicule de collecte pour ne pas encombrer les trottoirs.

Des rattrapages de collecte sont réalisés lors des jours fériés.

Retrouvez les calendriers de ramassage sur le site : agglo-colmar.fr/collecte-dechets



Rue de la poudrière - Archives municipales de Colmar / DR